

n'en fut pas moins soumis aux ordres de Dieu ; versant des larmes sur les misères de son peuple, et sur ses péchés ; il s'adressa à Dieu : " Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugemens sont tous jours adorables, de quelque manière que vous nous traitiez, c'est toujours avec équité et avec miséricorde. C'est à présent, ô mon Dieu ! que vous pensez à moi, mais ne me punissez pas selon que mes péchés le méritent ; oubliez mes iniquités, celles de ma famille et de mes frères. Nous méritons Seigneur, l'opprobre où nous sommes, parceque nous n'avons pas été fidèles à votre Loi, nous nous sommes éloignés de vous ; mais je ne vous demande qu'une chose, ô mon Dieu : c'est d'être toujours soumis à votre sainte volonté, et de mourir dans votre crainte et dans votre paix."

Les disgrâces ne firent jamais perdre à cet homme craignant Dieu, la patience, ni la paix de son cœur, et la pauvreté ne lui fit jamais rien faire contre la justice. Un soir, ayant entendu un chevreau inconnu, qui bêloit dans son étable : Prenez garde, dit-il à son épouse, *cet animal que j'entends, n'est peut-être pas à nous ; qu'on le rende promptement à son maître ; il ne nous est pas permis de manger, ni même de laisser dans notre maison, le bien d'autrui.*

Tobie, quoique chéri de Dieu, ne laissoit pas d'être méprisé ; ses voisins, ses parens, et son épouse même, l'insultoient dans son affliction, et lui disoient avec raillerie, d'aller chercher la récompense de ses aumônes et de sa charité. " Pourquoi parlez-vous de la sorte," leur répon-

dit ce saint homme : " sommes les si nous imitons cette vie immonde qui lui sont Tobie affoibli. Fils, et lui parlait, lui dit-il : " paroles de votre cœur. Tous sence de Dieu consentir à avoir toujours n'oubliez jamais pour vous. butez jamais beaucoup, donnez de bien L'aumône délicate. Ah, ne paroître devant gé les pauvres de ne jamais vivez saintement donnera. Ne perbe dans vos Que jamais le sa que ne reste dans vos aumônes la compagnie des mangez pas avec autres ce que vous fit. Ne vous fi-